**CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES**

**ANNEXE 1 - RATTACHEMENT D’UN POINT DE LIVRAISON**

**(MODELE D’ORDRE DE SERVICE)**

**Le présent modèle d’ordre de service a pour objet le rattachement d’un point de livraison en application de l’article 2.2.3 du CCTP. Il est recommandé de se rapprocher du fournisseur au moins 6 semaines avant la date prévue pour le rattachement d’un site dans le cas où ce dernier dispose déjà d’un raccordement physique au réseau de gaz naturel (pour un site neuf, le processus de demande de raccordement par le GRD peut prendre jusqu’à trois mois selon la nature des travaux). Cet ordre de service doit être transmis à votre comptable au titre des pièces justificatives pour le paiement.**

* Identification du membre :………..
* Adresse du membre : ………..
* Nom et Coordonnées de l’interlocuteur chez le membre : ………..
* Identification du comptable assignataire pour le point de livraison à rattacher : ………..
* Adresse du comptable assignataire : ………..
* Adresse de facturation pour le point de livraison à rattacher : ………..
* Identification du fournisseur titulaire :………..
* Libellé du marché subséquent concerné :………..
* Nom du bâtiment ou du site :………..
* Le cas échéant, libellé de codification du point de livraison : ………..
* Code Insee de la commune sur laquelle se situe le point de livraison : ………..
	+ <http://www.insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/cog/>
* Adresse du point de livraison :………..
* Référence du Point de Comptage et d’Estimation (PCE) (figurant sur votre dernière facture ou à défaut demandé à votre dernier fournisseur ou à votre Gestionnaire de Réseau Distribution) :………..
* Le cas échéant, rattachement du point de livraison à un regroupement de points de livraison (libellé du regroupement) :………..
* Date de mise en service souhaitée :………..

**A déterminer conjointement avec le fournisseur titulaire :**

* Consommation Annuelle de Référence (CAR figurant sur votre dernière facture ou à défaut demandé à votre dernier fournisseur ou à votre Gestionnaire de Réseau Distribution) ou consommation prévisionnelle du point de livraison (pour un bâtiment neuf ou ayant changé d’énergie, à demander au maître d’œuvre/bureau d’études thermique) :……………….. MWh/an
* Profil de consommation :………..
* Capacité journalière souscrite (uniquement dans le cas d’un point de livraison relevant de la tranche tarifaire de distribution TD4)  :……….. MWh/j
* Tranche tarifaire de distribution (T1, T2, T3…) pour la détermination du Terme de Quantité en application de l’article 6.2.2 du CCAP de l’accord-cadre :………..
* Terme Fixe annuel :……….. HTT/an. Ce Terme Fixe résulte des formules de calcul établies par le coordonnateur à l’article 6.2.1 du CCAP de l’accord-cadre en tenant compte des éventuels mouvements tarifaires publics de distribution et de transport intervenus en application de l’article 6.4 du CCAP de l’accord-cadre.
* Au besoin, Terme Fixe de Stockage annuel :……….. HTT/an. Ce Terme Fixe résulte des formules de calcul établies à l’annexe 3 de l’acte d’engagement de l’accord-cadre en tenant compte des évolutions de prix en application de l’article 6.4 du CCAP de l’accord-cadre.

**Le point de livraison mentionné ci-dessus fait l’objet d’un rattachement à compter du ……………**

|  |  |
| --- | --- |
| Fait à ………………………., le……………………… | Reçu le présent ordre de service le :………….. |
| Signature du membre : | Signature du titulaire : |